

RÉPUBLIQUE
FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres
En exercice : 20
<u>Présents :</u>
13 Titulaires
2 Suppléants
<u>Pouvoirs :</u>
4
<u>Votants :</u>
19 Pour
0 Contre
0 Abstention

<u>Date de la convocation :</u>
19 juin 2024

Délibération n°
2024.06.33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
YSSINGEAUX**

Séance du 27 Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-sept juin

A 14h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Daniel FAVIER, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREC, Jean-Pierre SABATIER, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE PRADIER, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Gérard LINOSSIER (suppléant), Michel JOUBERT, Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Elisabeth ROYON a donné pouvoir à Frédéric GIRODET
André DEFAY a donné pouvoir à Bernard SOUVIGNET
Roland LONJON a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absent : Laurent DUPLOMB

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Conseil Syndical élit les membres du bureau parmi les délégués en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président rappelle l'article 9 des statuts du SYMPTTOM « Le bureau est composé du Président et des Vice-Présidents (et d'autres membres issus d'éventuels nouveaux adhérents au Syndicat). Chaque collectivité adhérente doit être représentée. »

Le nombre de Vice-Présidents a été fixé à 5 par l'organe délibérant selon les dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT.

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président, rappelle à l'assemblée que les membres du bureau ont été désigné par délibération N°2022-06-14 comme suit :

- Monsieur Jean Paul LYONNET Président
- Monsieur Eric DUBOUCHET
- Monsieur Frédéric GIMBERT
- Monsieur Jean-Michel EYRAUD
- Monsieur Denis THOUMY
- Monsieur Gilles KACZMAREC
- Monsieur Laurent MIRMAND

Suite au retrait de représentation de M. Jean-Michel EYRAUD, M SOUVIGNET a été désigné Vice-Président pour le SICTOM Entre Monts et Vallées. De ce fait M. SOUVIGNET se porte candidat pour être membre du Bureau.

Précision : du fait du retrait du SICTOM des Monts du Forez, Monsieur Laurent MIRMAND ne fait plus partie du Bureau et le nombre de vice-président a été fixé à 5.

Monsieur le Président a invité le Comité Syndical à procéder à main levée à l'élection de M SOUVIGNET comme membre du Bureau, après accord à l'unanimité,

Les votes ont donné les résultats ci-après :

Nombre de voix :	_____	19
A déduire vote blanc :	_____	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	_____	19
Majorité absolue :	_____	10

Ont obtenu :		
- Monsieur Bernard SOUVIGNET	_____	19

Le candidat a obtenu la majorité absolue des suffrages au 1er tour de scrutin et a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé. Les autres membres sont maintenus.

La composition du nouveau Bureau est donc la suivante :

- Monsieur Jean Paul LYONNET Président
- Monsieur Eric DUBOUCHET
- Monsieur Frédéric GIMBERT
- Monsieur Bernard SOUVIGNET
- Monsieur Denis THOUMY
- Monsieur Gilles KACZMAREC

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTOM
26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

Le Président

Jean-Paul LYONNET